



## Dépot de déchets sauvages ?

Par **Pierre27**, le **24/04/2012** à **10:50**

Mon voisin dépose des camions entiers de déchets divers composés de morceaux de plastiques (bâches, tuyaux...) de morceaux de bois (palettes...) et de laine de verre, sur son terrain. Ses déchets proviennent sûrement de chantiers car il possède une entreprise de terrassement. Les gendarmes disent ne pas pouvoir intervenir car les dépôts se font le terrain dont il est propriétaire.

Que puis-je faire pour empêcher mon voisin de transformer son terrain en décharge.

Par **Pripri**, le **12/05/2012** à **14:15**

Bonjour,

Pourquoi ne pas vous renseigner après de votre mairie, plus particulièrement avec le service des collectes d'ordures ménagères ou auprès de la décharge municipale ?

Par **seb544**, le **20/06/2012** à **00:21**

bonsoir

les gendarmes n ont repondu qu en partie a votre probleme car tout depot d ordure sur un terrain dont on est propriétaire peut donner lieu a des poursuites si ces ordures sont une sources de gene visuelle manifeste ou de problemes d odeurs .

cordialement